Les Etats Généraux

Par **moko**, le **20/05/2004** à **11:30**

Bonjour à tous !

En m'entraînant pour les partiels à venir, j'ai trouvé un sujet intéressant sur l'Ancien Régime: "le Pouvoir Royal a-t-il su, y compris jusqu'en 1789, tirer profit des Etats Généraux?"

Si j'avais eu à le faire, j'aurais fait

I. L'Abolition des privilèges
A. rejet des ordres/privilèges
B. reconnaissance des Droits fondamentaux de l'Homme

par contre je ne trouve pas de II...
Ah peut-etre :

II. Les EG à l'origine de la déchéance du pouvoir royal
A. la non-convocation des EG depuis 1614
B. la convocation des EG par Louis XVI, synonyme d'affaiblissement considérable du pouvoir royal ...

Was denken sie davon ?
What do you think about this ?

Merci pour votre réponse les amis

moko :wink: Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **30/05/2004** à **23:44**

Ben en fait ton plan me semble hors sujet....

En fait la problématique porte sur l'opportunité et l'efficacité de la convocation par le Roi des Etats Généraux, et non pas sur la portée des décisions des EG (donc I hors sujet), le II me semble moins mauvais mais le B n'a rien à voir avec la question.

Donc moi j'aurais fait un truc du genre

I. La convocation des Etats Généraux, une nécessité financière....
A. L'autorisation des EG pour la levée des impôts
B. La méfiance du pouvoir à l'égard des EG

II. ...qui a entraîné la fin de l'ancien régime
A. Les origines de la convocation des EG de 1789
B. Mauvaise gestion par le pouvoir royal des EG de 1789

Par **moko**, le **31/05/2004** à **00:01**

[quote="Olivier":2a3sgy4y]I. La convocation des Etats Généraux, une nécessité financière....
A. L'autorisation des EG pour la levée des impôts
B. La méfiance du pouvoir à l'égard des EG

II. ...qui a entraîné la fin de l'ancien régime
A. Les origines de la convocation des EG de 1789
B. Mauvaise gestion par le pouvoir royal des EG de 1789[/quote:2a3sgy4y]

Tout d'abord, merci pour ta réponse, Olivier! Mais je ne comprends pas certaines choses... Pouquoi parles-tu de la fonction des EG (IA à propos des impots) ? Parce que finalement, les EG ont été créés pour ça. Donc, le pouvoir royal n'en a pas tiré profit, puisqu'ils étaient destinés à exercer cette fonction..?!

La question est : "le Pouvoir Royal a-t-il su, y compris jusqu'en 1789, tirer profit des Etats :arrow:

Généraux?" Image not found or type unknown donc je ne vois pas pourquoi il faut parler de la méfiance du pouvoir royal vàv des EG? en effet, quel est le lien avec la situation du rapport entre les deux organismes qu'il faut expliquer?

Par contre, je suis ok avec ton II.. qui n'est pas si éloigné de ce que j'avais fait finalement...

J'espère que tu pourras me donner ces qq petites précisions
Bonne soirée et encore merci
:arrow: :wink:

Image not found or type unknown moko Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **31/05/2004** à **11:42**

Justement c'est tout l'intérêt du I, même si je conçois que mes titres sont mal formulés.

En fait ce qu'il faut dire c'est que le pouvoir royal n'a pas correctement tiré des EG dans la mesure où il n'a pas su dépasser les fonctions financières qui leur étaient affectées malgré les demandes d'instauration d'un contre pouvoir à la monarchie absolue..... C'est pour ça que en

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

A je parle de la fonction qui leur était normalement dévolue et en B du fait que la monarchie n'a pas su dépasser ces prérogatives, alors que dans la mesure où les lois fondamentales n'étaient pas écrites, rien ne l'empêchait de se faire conseiller par les EG plus régulièrement plutôt que de les écarter totalement de l'exercice du pouvoir...

CElà dit ça reste un avis personnel, donc on peut trouver d'autres plans!

Par **moko**, le **31/05/2004** à **16:02**

ok là on est d'accord.. donc en fait, c'est un peu un devoir sur l'évolution des rapports entre pouvoir royal et EG, non?
Les objectifs initiaux, puis si le Roi a su se servir des fonctions auxquelles etaient préalablement dévolus les EG...?

en tous cas, thanks pr ta réponse !

Par **Olivier**, le **31/05/2004** à **16:05**

Pas de quoi.... Effectivement en gros c'est ça !

Par **jeannicolasstofflet**, le **16/12/2004** à **18:14**

[quote="Olivier":1n3hxlk8]En fait ce qu'il faut dire c'est que le pouvoir royal n'a pas correctement tiré des EG dans la mesure où il n'a pas su dépasser les fonctions financières qui leur étaient affectées malgré les demandes d'instauration d'un contre pouvoir à la monarchie absolue.....[/quote:1n3hxlk8]

Ben je vois pas à quoi auraient pu servir les Etats Généraux, pour le Roi, à part pour lever davantage d'impôts...c'est pas pour qu on le contrôle, pour augmenter la décentralisation ou écouter ses braves sujets je crois! Dans la 2ème partie, qui semble bien, il faut pas oublier de rapeller que les EG sont réunis sous la pression des Parlements et d'une partie de l'entourage du Roi.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés